

Étude de cas du fonds de subvention

Eva Co-op

La coopérative Eva a été fondée en 2017 afin d'offrir une alternative plus équitable aux modèles de l'économie de partage dans le domaine de la mobilité urbaine. Les aspects positifs de l'économie de partage se fondent avec les principes de l'économie sociale solidaire. Par une plate-forme décentralisée fondée sur une chaîne de blocs, Eva assure un lien entre des membres conducteurs et passagers afin de promouvoir un écosystème de l'économie de partage. Une coopérative de solidarité, Eva démocratise la redistribution de la richesse et favorise un climat de coopération et de collaboration.

Eva vise avoir une envergure internationale par son modèle de franchise sociale. L'entité centrale prend la responsabilité du développement et du maintien de la plate-forme et de fournir des efforts de marketing mondial afin de promouvoir son utilisation. Les coops

locales sont responsables du déploiement de leurs activités dans leurs géographies et de la mobilisation de leurs communautés afin de créer des écosystèmes locaux de covoiturage.

En 2018, Uber était la seule entreprise de covoiturage ayant le droit de faire affaire au Québec. En réponse aux pressions tant d'Uber que de l'industrie du taxi, l'Assemblée nationale a approuvé un projet pilote qui permettait à Uber de déployer ses services dans trois villes (Montréal, Québec et Gatineau). En échange, Uber s'engageait à faire un dépôt initial et à payer des redevances pour chaque parcours au ministère du Transport, sommes à être utilisées comme compensation aux chauffeurs de taxi pour leurs licences dévaluées.

INFO

Gestionnaire du fonds de subvention:
Réseau d'investissement social du Québec (RISQ)

Pilier abordé:
Assurer l'accès aux capitaux et aux investissements

Soutien offert:
Prêt de 25 000 \$ avec congé d'intérêt et de remboursement de capital



Modèle d'affaires étendu



Augmentation des utilisateurs de la plate-forme



Augmentation des membres



Augmentation du personnel et des bénévoles



Augmentation des ventes

Après des mois de négociation, la coop Eva a réussi à se faire reconnaître comme joueur clé dans le projet pilote de l'industrie du covoiturage. Afin de participer, une contribution initiale de 100 000 \$ était exigée. De plus, Eva avait besoin d'un fonds de roulement initial de 395 000 \$ desquels 100 000 \$ était nécessaire pour payer des salaires avant le lancement officiel de l'application d'Eva.

Le fonds de subvention de S4ES a servi de contrepartie au dépôt de 100 000 \$ au gouvernement, ce qui a permis à Eva de démarrer ses activités dans le contexte du projet pilote. Le dépôt a été remboursé à EVA lorsque le projet pilote s'est terminé en 2020. Le 25 000 \$ a été mis à profit par le versement du RISQ de 100 000 \$ destiné à subventionner les salaires pendant la phase de prédémarrage.

IMPACT

S4ES et le RISQ étaient les premiers partenaires financiers à soutenir la mission d'Eva dès le début de sa phase de prédémarrage en fournissant les fonds nécessaires pour compléter le dépôt initial au gouvernement du Québec et le fonds de roulement initial nécessaire pour lancer les services d'Eva. Après leur intervention, d'autres partenaires financiers ont soutenu Eva en leur fournissant des capitaux supplémentaires pour les deux premières années d'activités (295 000 \$). Parmi eux, il y avait le ministère de l'Économie et de l'Innovation, la Caisse d'économie solidaire Desjardins et PME Montréal. La coop Eva a lancé son application avec succès en mai 2019.

Le prêt du S4ES a permis d'embaucher 21 employés, dont 12 avaient des barrières à l'emploi. Le personnel est soutenu par six bénévoles dont les valeurs trouvent écho dans la mission et la vision d'Eva. Les bénévoles jouent un rôle essentiel pour la promotion des services d'Eva, le développement de conception graphique, la gestion des médias sociaux, la planification financière et la comptabilité.

Les membres d'Eva profitent de parcours moins dispendieux que les clients d'Uber et leurs chauffeurs reçoivent des commissions plus élevées que ceux qui conduisent pour Uber : 20 % pour la première comparaison et 15 % pour la deuxième. En date de mars 2021, la coop Eva comprend plus de 30 000 membres passagers et plus de 2000 membres conducteurs à Montréal, avec les parcours mensuels qui croissent à un rythme de 20 à 30 %. En 2020, EVA a lancé ses services à Québec, Calgary et Saguenay. EVA a également créé une entité locale en Nouvelle-Zélande où le début des activités est prévu pour la fin de 2021.

La pandémie de la COVID-19 et le télétravail ont eu un impact significatif sur le nombre de transports effectués. En réponse à cette situation, EVA a lancé un service de livraison pour colis et nourriture en collaboration avec un ensemble de plateformes regroupant plus de 400 restaurants dans la région du grand Montréal, telles que UEats, Pizzli, Resto Loco, Chek Plz et FlipNpik.

PROCHAINES ÉTAPES

Les fonds pour la phase de prédémarrage du S4ES et du RISQ ont aidé à susciter le lancement d'Eva. Toutefois, l'organisation fera face à des défis majeurs afin de faire progresser sa mission à travers le Québec et le monde. Il est attendu que la concurrence deviendra féroce avec de nouveaux joueurs tels que Lyft dans le marché du covoiturage. Le financement opportun afin d'alimenter les efforts de marketing et les mises à jour technologiques seront aussi un élément clé.



Pour plus d'informations, veuillez contacter:

Alexandre Applin, *Gestionnaire d'évaluation, S4ES*
alex@s4es.ca